



# Communiqué de presse

## Rendons à l'hôpital ce qui est à l'hôpital

Récemment, Jacques Gerber, ministre jurassien de la santé, a affirmé à juste titre que «ce sera au conseil d'administration d'HJB SA, quel que soit son actionnaire majoritaire, de décider s'il veut maintenir les prestations actuellement fournies par l'établissement prévôtois ». Il rappelait ainsi que le rôle des autorités jurassiennes est de «veiller à garantir la couverture en soins hospitaliers de l'ensemble de la population ; il revient aux acteurs de s'organiser en conséquence».

Ces garanties rassurantes, liées à la liste hospitalière, infirment la propagande anxiogène à laquelle se livrent les milieux probernois dans leur instrumentalisation indécente de notre hôpital. Pas étonnant donc qu'elles aient provoqué la réaction (commanditée sans doute) de Patrick Tobler, dont chacun connaît les compétences en matière de santé publique.

Dans un récent courrier de lecteur, l'élu UDC reproche au ministre jurassien d'avoir précisé qu'après le OUI du 28 mars prochain, l'avenir de l'hôpital de Moutier sera entre les mains de son conseil d'administration, et non pas de celui de l'Hôpital du Jura.

Quand Pierre Alain Schnegg, conseiller d'État bernois, proclamait exactement la même chose, à savoir que : « seul le Conseil d'administration de HJB SA a la compétence de définir les prestations de l'institution hospitalière, et que l'État n'a pas cette possibilité », c'était parole d'évangile pour M. Tobler et ses amis. Que cette affirmation provienne de la bouche d'un Ministre jurassien, la voici considérée comme mensongère.

Les antiséparatistes devraient se réjouir des collaborations médicales entretenues entre acteurs institutionnels de la santé, et surtout du projet de développement et d'extension à Moutier d'un hôpital intégré dont le rôle interjurassien et les missions assurent la pérennité. Privés de leur joujou électoral, ils préfèrent pourtant se livrer à la même propagande inepte au mépris du personnel de l'hôpital, de ses patients, de ses clients, de son Conseil d'administration et ... de la population. Lamentable !

**Comité « Moutier ville jurassienne »**

Moutier, le 1<sup>er</sup> février 2021